Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susiits Ont signé au registre MM. Les membres présents.

> POUR EXTRAIT COMPORME Pr le Mairo L'Adjoint Délégué,



APPROUVE

ROCHEFORT S/MER 1e 23 Novembre 1960 LE SOUS PREFET signé: J. VOCHEL

> Pour copie conforme Mairie de Royan, le 25 Novembre 1960 Pr le Maire

l'Adjoint Délégué,

M.MATRA

Département de la Charente-Maritime

du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

OBJET :

Réunion du 28 Octobre 1960

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Honoroires d'Avocat

M. do Font Reculx

Le vingt huit Octobre 1960, à 20 h 30, le Conseil dunicipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 24 Octobre.

60.006

Etaient présents: MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANGUE BLSCAYE, MOUCHOT, LANUSSE, FOUGET, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCHE, FLAHAUT BERLAND, F. NTANILLE, ETCHEBER, REIX, Melle POUCHE, NARTEAU, GACNET, GUY MENANT, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BETOUS

Excusé : W. Massé

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le soin du Conseil.

M. le Dr Betous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. de Pont Reaulx est intervenu pour la ville dens la procédure de référé intentée par la Société des Casinos de Royan, à la ville, devant le Président du Tribumal de Grande Instance de Saintes le 27 Juillet 1960.

Il présente une note d'honoraires s'élevant à 1.000 NP

Le Conseil Municipal

Vu la note d'honoraires présentées par M. de Font Romalz Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

- de mandater à M. de Font Reaulx , avocat à Paris, 59, rue de Babylone à Paris 8° CCP P aris 1780.60 , la somme de 1.000 NF à titre d'honoraires pour la procédure de référé intentée contre la ville par la Société des Casinos de Royan, le 27 Juillet 1960.
- que la dépense sera mandatée ch XXXVII Art. 14 " Construction du Casino Nunicipal ".

Approuvé à l'unanimité

Pait et délibéré à Royan, les jour, mois et en susdits Ont signé au registre MM. Les membres présents.

> Pr le Meire L'Adjoint Délégué,



APPROUVE

ROCHEFORT S/MER le 23 Novembre 1960 LE SOUS PREFET signé: J. VOCHEL

> Pour copie conforme Mairie de Royan, le 25 Novembre 1960 Pr le Maire 1'Adjoint Délégué,

AND THE RESERVE OF THE PARTY OF

